



Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie
et de Secours du Jura

Arrêté n° A 2019 - 699

Objet : Arrêté fixant la liste d'aptitude à l'encadrement des formations en lien avec la CONDUITE (COD1 – COD2 – COD6 – COD4 – motoneige – quad)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale et complétant la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée ;

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu le décret n° 85-1076 du 9 octobre 1985 relatif à l'exercice du droit à la formation des agents de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels,

Sur proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura ;

ARRETE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude départementale à l'encadrement des formations en lien avec la conduite chez les sapeurs-pompiers du Jura, à la prévention des risques liés à la sécurité routière (Simulateur de conduite, Acteur de prévention) s'établit comme suit pour l'année 2018 :

FORMATION ACQUISE	Degré de spécialisation	AFFECTATION	NOM - PRENOM	ENCADREMENT – FORMATION DE :
Formateur de conduite en tout terrain COD 3	Conseiller Technique	DD SIS / BLETTERANS	DECKMIN Wilfried	COD 0 - COD 1 – COD 2 – COD 3 – COD 6 (échelle)
	Conseiller Technique (adjoint)	LONS LE SAUNIER	PERNOT Mathieu	COD 1 – COD 2 – COD 6 (échelle) –
Formateur (FOR1) - Référent dans les centres COD1 / COD6		BLETTERANS	PERRET Fabien	COD 1
		LONS LE SAUNIER / CHAMPAGNOLE	BOURNY Julian	COD 0 - COD 1 – COD 6 (échelle)
		POLIGNY / ATELIER	GRILLOT Jérôme	COD 1 – COD 6 (échelle)
		ARBOIS / POLIGNY	GRILLOT Olivier	COD 1 – COD 6 (échelle)
		CHAMPAGNOLE	MOREL Eric	COD 1 – COD 6 (échelle)
		SAINT CLAUDE	CAPELLI Pascal	COD 1 – COD 6 (échelle)
		MOREZ	RIMBAUD Stéphane	COD 1 – COD 6 (échelle)
		MOIRANS EN MONTAGNE	POTEAU JOFFROY Christophe	COD 1
		CHAUSSIN	VILLET Franck	COD 1
Formateur (FOR1) - Référent dans les centres COD4		GRAND DOLE	FERRINI David	COD 4
		MONT SUR MONNET	GINDRE Hervé	COD 4
		LONS LE SAUNIER	PERNOT Mathieu	COD 4

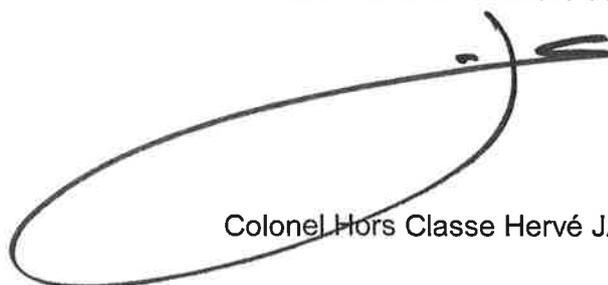
FORMATION ACQUISE	Degré de spécialisation	AFFECTATION	NOM - PRENOM	ENCADREMENT - FORMATION DE :
Formateur (FOR1) – Référent Risque Routier		LONS LE SAUNIER	PERNOT Mathieu	Simulateur de conduite
		BLETTERANS	PERRET Fabien	Simulateur de conduite
		CHAUSSIN	VILLET Franck	Simulateur de conduite
Formateur (FOR1) – Référent Moto Neige / VRSC		LAJOUX	DEFFRADAS Julien	Motoneige – VRSC
		LAJOUX	GRENARD Robin	Motoneige – VRSC
Référent Quad		SAINT LAURENT en GRANDVAUX	VALLET Alain	Quad
		SAINT LAURENT en GRANDVAUX	FLUZIN Ludovic	Quad
		SAINT LAURENT en GRANDVAUX	PAGNIER Daniel	Quad

Article 2: Monsieur le Sergent-Chef Wilfried DECKMIN est désigné Conseiller Technique Départemental des activités conduite au sein du SDIS du Jura.

Article 3: Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura.

Fait à Montmorot, le **7 MAI 2019**

Pour le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie
et de Secours du Jura,
et par délégation
Le Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours du Jura,



Colonel Hors Classe Hervé JACQUIN